



## **COMMUNIQUÉ**

Pour diffusion immédiate

### **MATELAS, DIVANS ET TISSUS : PAS DES LES ÉCOCENTRES!**

**Saint-Jean-sur-Richelieu, le 6 mai 2009** – Par définition, un écocentre est un lieu de valorisation où il est possible d'y apporter des surplus de matières recyclables ou d'autres matières pouvant être valorisées comme des résidus domestiques dangereux, des matériaux de construction, des résidus verts et autres. Malheureusement, matelas, divans, tapis et autres meubles rembourrés ou textiles ne peuvent être apportés à l'un des écocentres de Compo-Haut-Richelieu inc.

Les meubles rembourrés, les tapis ou les vêtements dont souhaitent se départir les citoyens peuvent toutefois emprunter d'autres chemins que celui des ordures ménagères. Lorsqu'ils sont en bon état, plusieurs centres de partage ou organismes de charité les prendront avec gratitude et pourront les remettre à des gens dans le besoin.

Il est important de savoir qu'à l'achat d'un nouveau matelas, plusieurs magasins reprennent gratuitement votre ancien matelas. Plutôt que de le déposer avec vos ordures ménagères, informez-vous auprès du détaillant.

En dernier recours (lorsque l'objet est inutilisable), ces rebuts doivent être collectés par la collecte d'ordures ménagères. Si possible, il est recommandé de ne pas laisser les matelas et meubles rembourrés en bordure de rue les jours de pluie afin d'éviter qu'ils ne soient complètement imbibés d'eau. En pareil cas, ces rebuts seront devenus trop lourds pour les éboueurs.

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à communiquer avec Compo-Haut-Richelieu inc., en composant le 450 347-0299 ou en visitant le site Internet à [www.compo.qc.ca](http://www.compo.qc.ca).

-30-

Source : Cindy Rousselle  
Responsable des communications  
450 347-0299, poste 26  
[cindy.rousselle@compo.qc.ca](mailto:cindy.rousselle@compo.qc.ca)